



# « L'expertise au service de la santé publique »

**PROJET ASSOCIATIF DE L'ORS OCEAN INDIEN 2017-2022**

## CONTEXTE ET HISTORIQUE DE L'ORSOI

La connaissance de l'état de santé de la population est nécessaire à l'élaboration d'une politique de santé comme à son évaluation, et l'observation en représente aujourd'hui une dimension essentielle.

### ➤ **Les ORS, outils d'aide à la décision**

C'est au début des années 1980, dans le contexte de la décentralisation, que les Observatoires Régionaux de Santé (ORS) ont été créés, en réponse à l'insuffisance d'informations sur l'état de santé de la population à l'échelle régionale. **La circulaire n°285 du 28 juin 1985** qualifie les ORS « *d'outils techniques d'aide à la décision dans l'élaboration d'une politique de santé* ».

Leur mission d'appui aux Agences régionales de santé (ARS) est précisée dans **la Loi du 21 juillet 2009** portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) : « *Les agences régionales de santé organisent, en s'appuyant en tant que de besoin sur les observatoires régionaux de la santé, la veille sanitaire, l'observation de la santé dans la région, le recueil et le traitement des signalements d'événements sanitaires* ».

### ➤ **Plus de 30 ans d'expérience, de partenariats et de connaissances de la santé de la population**

L'ORS Réunion a été créée en 1983, avec un statut d'association loi 1901, sa première Assemblée Générale constitutive s'est tenue en 1993. Association à but non lucratif, indépendante, elle a pour mission principale de mettre à disposition des différents acteurs de Santé Publique des données sanitaires, médico-sociales, sociales actualisées, validées, utilisables et tenant compte des spécificités locales (éloignement de la métropole, insularité, climat tropical et contextes socio-culturels) afin qu'ils puissent prendre des décisions adaptées et efficaces, qu'ils puissent suivre la mise en place des programmes et mesurer les résultats des actions mises en œuvre. C'est ainsi que l'ORS travaille depuis sa création avec les acteurs locaux sur des thématiques telles que les addictions ; le handicap ; les maladies chroniques ; la périnatalité ....

### ➤ **De La Réunion à Mayotte**

Mayotte, devenue 101<sup>ème</sup> département en avril 2011, doit bénéficier des mêmes ressources et des mêmes services que les autres départements, notamment en matière d'observation et peut s'appuyer sur l'expérience de La Réunion.

En mai 2015, l'Observatoire est devenu ORS Océan Indien afin de répondre aux besoins des territoires de La Réunion et de Mayotte et de répondre aux attentes de l'ARS OI. Un établissement a été créé à Mayotte en janvier 2016 et depuis juillet 2016, le Conseil d'Administration s'appuie sur des administrateurs des 2 îles.

### ➤ **Un contexte de santé publique en évolution et des enjeux pour l'OI**

Le contexte de la Santé publique en France a fortement évolué ces dernières années : création des ARS, loi NOTRE, création de l'Agence France Santé Publique, Loi de Modernisation du système de Santé, modification de l'accès aux données de santé ... bouleversant l'organisation des acteurs de santé publique y compris dans l'Océan Indien.

Plus particulièrement, la Stratégie de santé pour les outre-mer, et la feuille de route régionale Océan Indien évoquent clairement une priorité donnée au développement et au renforcement de l'observation de la

santé à La Réunion et plus particulièrement à Mayotte. L'Observatoire de la Santé OI demeure un acteur de cette observation à La Réunion et renforce son positionnement à Mayotte.

## PRINCIPES FONDAMENTAUX ?

« La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des **droits fondamentaux** de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale » (constitution de l'OMS).

L'observation de la santé est un outil indispensable à la connaissance de l'état de santé et donc à son Amélioration. **A ce titre, l'ORS est un acteur de santé publique, qui contribue à la réflexion et à l'action.**

Les principes de l'ORSOI sont les suivants :

- Une approche globale de la santé : l'observation de la santé prend en compte les **multiples facettes** de la santé et s'attache à **produire des indicateurs sur l'état de santé** (morbidité, incapacités et handicaps ...) **et sur ses déterminants (sociaux, culturels, environnementaux, comportementaux ...)**.
- une observation indépendante.
- L'utilisation de méthodologies rigoureuses, validées et éthiques
- La prise en compte et l'écoute des besoins de tous les acteurs, à La Réunion et à Mayotte.
- Une démarche partenariale et multidisciplinaire.

## MISSION

### ➤ **Une mission : l'observation de la santé à La Réunion et à Mayotte**

L'Observatoire Régional de la Santé Océan Indien a pour mission d'observer la santé de la population régionale, à La Réunion et à Mayotte. Son objectif est de produire et de mettre à disposition des indicateurs et informations sur l'état de santé de la population et ses déterminants.

Tout organisme, professionnel ou usager qui souhaite disposer d'une information sanitaire, sociale ou médico-sociale fiable et indépendante pour contribuer à la définition, au suivi ou à l'évaluation de ses actions de santé peut faire appel à l'ORS.

### ➤ **Champs d'action**

Les champs d'actions de l'ORS concernent tous les domaines de la santé :

- les déterminants de la santé : habitudes de vie, caractéristiques socio-économiques, organisation du système de santé... ;
- les pathologies ;
- la santé de certains groupes de populations : femmes et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en situation de précarité... ;

quelques soient les échelles géographiques d'observation ... ..

## ACTIVITES

### ➤ La valorisation des données existantes

L'ORS rassemble, valide, analyse et diffuse des données produites par différents organismes et partenaires. Ces données sur l'état de santé de la population et ses déterminants sont diffusées sous forme d'indicateurs, de documents synthétiques (tableaux de bord), de rapports ou de communications lors de colloques ou de conférences.

### ➤ La production de connaissances nouvelles

Lorsque l'information est insuffisante ou inexistante, l'ORS réalise des études et enquêtes, de type quantitatif ou qualitatif.

### ➤ La réalisation de diagnostics

L'ORS est amené à réaliser des diagnostics ou des états des lieux, sur un territoire, ou autour d'une problématique en utilisant et croisant différentes méthodologies.

### ➤ La mise à disposition d'expertise et de ressources en Santé Publique

- L'ORS développe un centre de documentation qui assure une veille documentaire, met à disposition les travaux de l'ORS ou d'autres acteurs régionaux ; des ressources documentaires sur différents thèmes en Santé Publique et sur les thématiques prioritaires de la région.
- L'ORS propose une aide méthodologique à la mise en place de projets d'études ou d'observation et participe à la sensibilisation et à la formation en Santé Publique des acteurs régionaux.
- L'ORS participe à l'élaboration et au suivi des politiques régionales de santé ; réalise ou participe à des évaluations de dispositifs ou d'actions.

## ORGANISATION

### ➤ Deux sites d'implantation : à La Réunion et à Mayotte

Le siège social de l'association est à Saint-Denis de La Réunion, et depuis 2016, l'ORS est également domicilié à Mamoudzou.

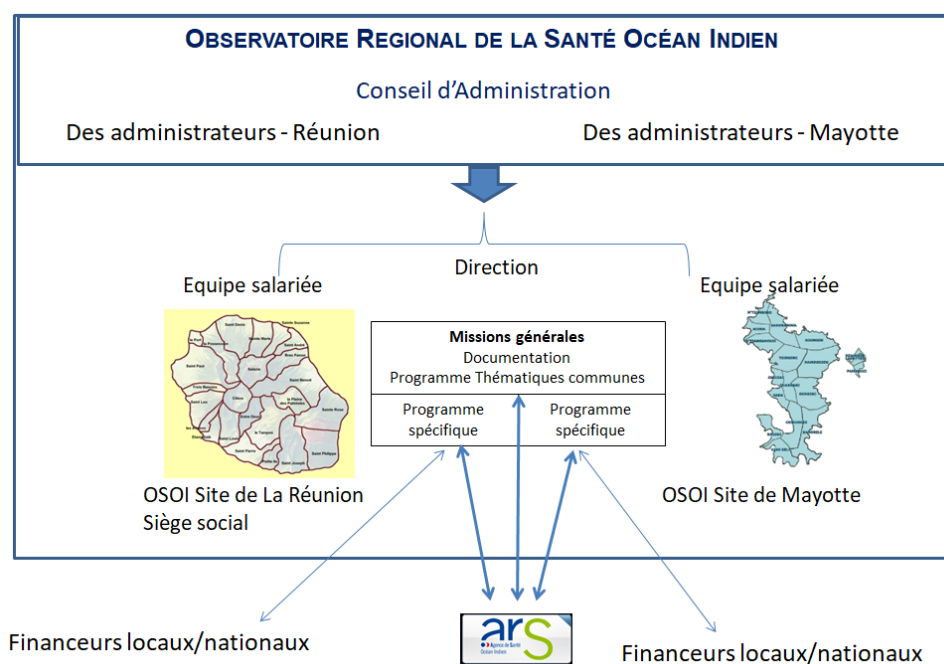
### ➤ Des instances associatives

Le fonctionnement de l'association est défini dans ses statuts, modifiés lors de l'AGE du 19 mai 2015.

L'association est composée d'adhérents, de La Réunion et de Mayotte, qui élisent les membres du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Le Conseil d'Administration, comprend des administrateurs de La Réunion et de Mayotte et décide des orientations stratégiques de l'association et veille à sa bonne gestion. Il comprend des professionnel-le-s de différents secteurs : médecin(s) , épidémiologiste(s), chercheur-se(s), professionnel-le(s) des sciences sociales, universitaire(s) ...

Le Bureau est renouvelé tous les ans par vote des membres du Conseil d'Administration.



### ➤ Une équipe pluridisciplinaire, à La Réunion et à Mayotte

L'équipe est composée de salarié-e-s ayant les compétences permettant de répondre aux missions de l'association : médecin(s) de Santé Publique, épidémiologiste(s), statisticien-ne(s), spécialiste(s) en sciences humaines, documentaliste(s), personnel(s) administratif(s)...

Les différentes compétences de l'équipe sont mises à disposition pour la réalisation des missions sur les 2 territoires.

Dans certaines circonstances et pour répondre à des besoins ponctuels (études spécifiques), l'association a recours à des compétences extérieures (enquêteurs, anthropologues, de sociologues,...).

Les différents personnels de l'association sont régulièrement formés pour qu'ils puissent répondre aux missions qui leur sont confiées.

### ➤ La force d'un réseau

Le travail de l'ORS repose sur un réseau d'échanges et de partenariat multidisciplinaire avec les différents acteurs de la région et les autres ORS.

Les partenaires peuvent être locaux, nationaux, ou spécifiques à la zone de l'Océan Indien : services de l'Etat, organismes de recherche, collectivités territoriales, organismes de protection sociale, établissements et professionnels de santé, du social et du médicosocial, associations...

L'ORS OI est membre de la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors), née en 1988, qui représente collectivement les ORS et assure la coordination des travaux qu'ils mènent en commun.

### ➤ Démarche qualité et suivi de ses activités

L'ORS participe à l'engagement pris en 2010 entre la FNORS et les ORS pour mettre en place une «démarche qualité», dont les objectifs sont l'amélioration continue de la qualité du travail et du fonctionnement du réseau des ORS et de la FNORS.

Par ailleurs, l'ORS s'engage à poursuivre le développement des critères et outils nécessaires à l'évaluation de ses activités et de sa gestion et fait appel à un Commissaire aux Comptes ainsi qu'à un cabinet comptable.

### ➤ Financement

L'ORS est financé par des subventions, pour majorité de l'ARS OI, et par des produits d'études ou de conseils confiés à l'ORS par d'autres acteurs (établissements sanitaires et sociaux, caisses d'assurance maladie, associations, réseaux de santé, organismes professionnels divers...).

L'engagement de l'ARSOI dans le financement des missions de l'ORS fait l'objet d'un CPOM pluriannuel.

## LES OBJECTIFS STRATEGIQUES 2017-2022 DE L'ORS

- Consolider et adapter les outils de l'observation de la santé à La Réunion et à Mayotte.
- Développer l'animation des acteurs et la dynamique de réseau autour de l'observation de la santé à La Réunion et à Mayotte.
- Renforcer la diffusion de l'information et l'accès aux connaissances sur la santé à La Réunion et à Mayotte.
- Participer à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique de santé publique régionale, du 2ème projet régional de santé (PRS), des schémas et des programmes associés.
- Développer les travaux d'évaluation, évaluation-action en santé publique.
- Développer nos partenariats.
- Diversifier nos financeurs.
- Participer à des projets de recherche en santé publique.